

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA**

A une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue mardi 6 septembre 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es) M. Robert Lebel, Mme Pascale Parent, Mme Denise Caron, Mme Gitane Michaud, M. Jérôme Bérubé, M. Louis Marie Paris.

Tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Diane Bernier est présente.

OUVERTURE

Après un moment de silence M. le Maire ouvre la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 11-09-06-247

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 15 AOÛT 2011

Résolution numéro 11-09-06-248

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que le procès-verbal de la séance du 15 août 2011 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCES

Résolution numéro 11-09-06-249

Ministère des Transports : Confirmation de subvention pour chemin double vocation 2696.\$.

MDDEP : Remboursement de 523.\$ lors de la demande d'autorisation considérant que nous sommes une municipalité dévitalisée.

MRC de la Mitis : Avis public collectif pour le dépôt des rôles triennaux d'évaluation (Accepté).

Maison des Jeunes Gaëlle Toanen : Annonce dans le petit journal pour horaire d'automne.

Centre Polyvalent de St-Gabriel : Offre de cours de conduite.

CLAC : Information sur le concours l'Écorce Fabuleuse.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-09-06-250

Il est proposé par M. Robert Lebel et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs sera à la disposition des Chevaliers de Colomb, le 25 septembre 2011 et le 26 février 2012 à l'occasion des déjeuners et assemblées de cet organisme.

Location de salle : gratuit

Conciergerie : Prendre arrangement avec Mme Laurence Perreault , concierge (418 798 4726) lui indiquer l'heure d'arrivée au centre pour l'ouverture des portes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

APPUI À LA RELANCE BOIS D'ŒUVRE CÉDRICO INC..

Résolution numéro 11-09-06-251

Considérant : que Bois d'œuvre Cédrico Inc. a annoncé le 11 août dernier la fermeture des usines de Causapscal et de Price ainsi que l'arrêt de ses travaux sylvicoles et d'abattage en forêt dans les MRC de la Matapédia et de La Mitis;

Considérant : que le chiffre d'affaires d'une dizaine d'entreprises forestières, sylvicoles, de camionnage et d'abattage des MRC de La Mitis, de La Matapédia, de Bonaventure et du Témiscouata dépend principalement et en bonne partie des activités de Bois d'œuvre Cédrico Inc. ;

Considérant : que lorsque l'entreprise Bois d'œuvre Cédrico Inc. cesse ou ralentit ses activités cette situation entraîne un effet domino dévastateur pour l'activité économique de notre circonscription et de l'Est0du-Québec;

Considérant : que cette situation compromet plus de 560 emplois directs ainsi qu'une masse salariale de près de 20M\$:

Consirérant : que les usines FF Soucy de Rivière –du-Loup, Uniboard Canada Inc. à Sayabec, Félix Huard à Sainte-Luce, Bois CFM à Causapscal, Bois Serco à Saint-Vianney et Tembec à Matane s'approvisionnent à moindre coût auprès de Bois d'œuvre Cédrico Inc. en raison de la courte distance qui les sépare;

Considérant : que l'arrêt des opérations de Bois d'œuvre Cédrico Inc. aura un impact majeur sur les coûts de production de ces usines et par le fait même, plus de 1000 emplois indirects sont menacés;

Considérant : que Bois d'œuvre Cédrico Inc. est un maillon indispensable à la vitalité et à la viabilité économique de ces usines;

Considérant : que ces trois programmes d'études sont menacés en raison de l'arrêt des opérations de Bois d'œuvre Cédrico Inc.;

Considérant que cette situation met en péril le cheminement professionnel de 52 étudiants, la santé financière de l'établissement scolaire et l'emploi de 13 enseignants et 9 employés de soutien;

Considérant : que les intervenants politiques, économiques et sociaux sont conscients de la nécessité d'assurer la pérennité de l'entreprise Bois d'œuvre Cédrico Inc. pour la circonscription de Matapédia et l'Est-du Québec, et de son importance stratégique.

Il est proposé par : M. Louis Marie Paris

Et résolu: Que nous, : la Municipalité de Les Hauteurs demandons au Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Nathalie Normandeau, au ministre

Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur «Clément Gignac et au ministre des Finances et du Revenu, monsieur Raymond Bachand d'intervenir d'urgence pour permettre la relance de Bois d'œuvre Cédrico Inc. dans les meilleurs délais en prenant dès maintenant les actions adéquates requises pour l'entreprise et en posant un geste politique pour préserver les emplois, les entreprises et les municipalités de la circonscription de Matapédia et de L'Est du Québec qui dépendent de la viabilité de Bois d'œuvre Cédrico Inc.

De plus, une copie de cette résolution sera envoyée à la député de Matapédia et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, d'actions communautaire et d'économie sociale, madame Danielle Doyer et au vice-président de bois d'œuvre Cédrico Inc. monsieur Denis Bérubé

Adopté à l'unanimité ce 6^e jour de septembre 2011.

FORMATION PG

Résolution 11-09-06-252

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte l'inscription de Mme Diane Bernier, dg pour le séminaire annuel PG Mégagest 2011 qui aura lieu le 1^e novembre 2011. La municipalité défraie les coûts inhérents à cette formation dont 275.\$ pour l'inscription.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DE COMPTES À PAYER /LISTE DES DÉBOURSÉS

Résolution 11-09-06-253

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la liste des compte à payer soit accepté au montant de 43 688.33\$ et la liste des déboursés du mois d'août 2011 au montant de 76 564.67\$

Adopté à l'unanimité.

Alarmes 911 Rimouski Inc.....	273.42\$
Fonds d'Information	12.00\$
Centre du Petit Moteur	66.06\$
Les Constructions Jalbert & Pelletier Inc.....	56.96\$
Dépanneur du Coin.....	61.09\$
D.F. Rouleau Inc.	86.81\$
Dickner Inc.	98.09\$
Les Editions Juridiques	55.40\$
Les Entreprises Donald Lavoie	107.67\$
Equipement Sigma Inc.	2 934.38\$
Garage Daniel Pigeon	1 310.14\$
Ministre des Finances	10 936.00\$
M.R.C. de La Mitis.....	14 134.34\$
Municipalité de Saint-Gabriel	10 000.00\$
Phobec Industriel.....	4.05\$
Pièces d'autos Rimouski	499.17\$
Pièces d'autos Sélect	14.42\$
Richard Jacques.....	43.46\$
Plante Yvan	2 694.87\$
TOTAUX :	43 688.33\$

LOISIRS

Résolution numéro 11-09-06-254

Mme Gitane Michaud, conseillère représentant de la municipalité au Comité des Loisirs a déposé l'état des revenus et dépenses corrigés pour la Fête de la St-Jean-Baptiste ainsi que l'état des revenus et dépenses pour le mois d'août 2011 du Comité des Loisirs.

FORMATION ELUS

Résolution numéro 11-09-06-255

Rappel à tous les conseillers pour la formation développer le comportement éthique, vendredi 9 septembre 2011 au 1 Rue Langlois à Ste-Luce.

MME NATHALIE BÉLANGER

Résolution numéro 11-09-06-256

Mme Nathalie Bélanger ayant terminé son 6 mois de probation et étant en arrêt de travail pour subir une opération prévue pour le 30 août 2011. M. le maire propose de rencontrer Mme Bélanger à son retour pour discuter des conditions de travail selon les acquis des derniers mois.

Adopté à l'unanimité.

SOUSSION CAMION AUTOPOMPE USAGÉ

Résolution numéro 11-09-06-257

A l'ouverture des soumissions prévues le 6 juin 2011 à 13h30 concernant l'achat d'un camion autopompe usagé, nous avons reçus trois soumissions soit :

Les Services Ingenx Inc. au montant de : 136,710.\$

Les Equipements d'Incendie Levasseur Inc. au montant de 135,884.04\$

Héloc Ltée au montant de 123,426.35\$

Dans les semaines qui ont suivi nous avons procédé à l'analyse des soumissions et sur recommandation du comité de sélection nous avons retenu la plus basse soumission conforme soit : Héloc Ltée au montant de 123,426.35\$.

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité de Les Hauteurs donne suite à la retenue de cette soumission conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt et de la demande de subvention présentés au Ministre des Affaires municipales en date du 13 mai 2011 et dont nous attendons la décision.

Adopté à l'unanimité.

M. DONALD CARON

Résolution numéro 11-09-06-258

Reçu une lettre de M. Donald Caron, qui réitère sa demande de faire une clôture séparant son terrain de celui de la municipalité au garage municipal selon l'arpentage effectué au cours du mois d'août 2011.

La date limite demandé pour effectuer les travaux est le 1^e octobre 2011 advenant le non respect de cette date M. Caron propose d'entreprendre des procédures judiciaires.

Il est proposé par M. Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs fera la clôture avec de la broche à carreau 7 fils étant donné que l'automne arrive nous poserons les poteaux et la broche le printemps prochain.

P.S. Mme Denise Caron, est mandaté afin de connaître l'opinion de M. Caron sur l'obtention d'une parcelle de terrain au garage municipal en plus d'obtenir copie d'une lettre qui aurait été signée pour une clôture longeant la route 298 au 4^e rang.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXE
CLUB DE L'ÂGE D'OR « LES VRAIES AMIES »

Résolution numéro 11-09-06-259

Il est proposé par M. Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs est favorable à la demande d'exemption de taxes formulée par le Club de l'Âge D'or Les vraies amies et déposée auprès de la Commission municipale Québec.

La municipalité des Hauteurs appui cette demande considérant que l'immeuble décrit est à l'usage du public, les activités réalisées dans cet immeuble ne sont pas limité qu'aux membres de l'organisme de plus les locaux sont offerts aux différents organismes du milieu pour des réceptions, mariage, baptême, fête familiale, décès et dont utilisé à des fins récréatives, sociales et culturels.

Par contre nous ne désirons pas se prononcer sur la partie comptabilité (états financiers) de cet organisme car nous ne faisons pas partie de la gestion et que cet organisme possède une charte.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE DON
ÂGE D'OR

Résolution numéro 11-09-06-260

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs informe le Club des 50 ans et plus de Les Hauteurs que nous ne donnerons pas suite à votre demande de don formulé dans votre lettre du 28 juillet 2011 ainsi que celle du 10 janvier 2010.

De plus nous tenons à vous informer que nous annulons toutes les résolutions votées auparavant concernant des ententes de dons dont je vous annexe copie.

Référence : résolution # 01-01-09-22 # 01-03-05-69 #01-09-05-231

Dorénavant lorsqu'un organisme de notre localité qui possède une charte demandera des dons nous exigerons copie de leurs états financiers avant d'accorder quoi que ce soit.

Adopté à l'unanimité.

AVIS AUX SALONS FUNÉRAIRES DE LA RÉGION

Résolution numéro 11-09-06-261

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la Municipalité des Hauteurs informe tous les salons funéraires de la région qui ont à utiliser le Centre Paroissial de Les Hauteurs situé au 50 Rue de l'Église de prendre note qu'avant de fixer une date pour l'exposition d'un cercueil ou d'une urne de bien vouloir communiquer avec l'administration afin d'éviter tous conflits d'horaire. N'ayant pas beaucoup de locaux de disponible à Les Hauteurs le Centre Paroissial est loué pour diverses occasions et sert aussi de gymnase pour l'école. Ayant connu un conflit durant la période estivale nous vous demandons de vérifier avec nous avant même de prendre arrangement avec la Fabrique afin de connaître les disponibilités puisque ce ne sont pas les mêmes personnes qui administrent ces locaux.

Pour nous rejoindre du Lundi au Jeudi de 8h30 à 16h00 et le Vendredi de 8h30 à 11h45 au 418 798 8266, fin de semaine et soirée si urgence 418 723 4025 ou 418 750 6298.

Adopté à l'unanimité.

c.c. : Salon Funéraire Bissonnette, Rimouski, Mont-Joli
Coopérative Funéraire du Bas St-Laurent Rimouski, Mont-Joli
Salon Funéraire Jacques Belzile
Salon Funéraire Le Parcours Inc.

NIVELEUSE

Résolution numéro 11-09-06-262

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs fera passer la niveleuse par Construction Jalbert & Pelletier Inc. à différents endroits déterminés à l'avance sur le territoire.

Adopté à l'unanimité.

SABLE

Résolution numéro 11-09-06-263

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu de demander à Construction Jalbert & Pelletier Inc. 35 voyages de sable tamisé pour mélanger avec notre calcium pour la saison hivernale et 4 voyages de 0 ¾ de TYPE B .

Adopté à l'unanimité.

TAMBOUR SOUFFLEUR LARUE

Résolution numéro 11-09-06-264

Pièce neuve 3 150.\$ + tx chez Larue
Voir les tarifs pour réparer en posant un revêtement à l'intérieur, pièces ,main d'œuvre, transports, qualité et efficacité, chez les entreprises Pierre-Paul Beaulieu Inc. du Bic à suivre.

RACCORDEMENT GÉNÉRATRICE

Résolution numéro 11-09-06-265

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la soumission présentée par les Électriciens Pierre Roy au montant de 5,895.50\$ + tx pour le raccordement de la génératrice et le protège fil qui se rendra à l'église.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

FIXTURES CENTRE PAROISSIAL

Résolution numéro 11-09-06-266

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la soumission des Électriciens Pierre Roy pour les 15 fixtures muni de grillages pour le Centre Paroissial au montant de 3,675.43\$ +tx (advenant que les régulateurs d'intensités ne fonctionnent pas avec les ampoules fluo BI-Pine nous acceptons la 2^e proposition au montant de 1,896.25\$+tx).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PONT DU 4^E RANG EST

Résolution numéro 11-09-06-267

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs va en appel d'offres pour des travaux de construction d'un ponceau pour le ruisseau Larivé dans le 4^e Rang Est. La date de clôture des soumissions est prévu pour le 29 septembre 2011 à 11h00. SNC Lavalin est mandaté afin de procéder dans ce dossier selon les devis préparés.

Adopté à l'unanimité.

VARIA

Résolution numéro 11-09-06-268

Entente regroupement Incendie : Mme Nancy Robichaud du MAMROT a fait parvenir un libellé au ministre concernant notre entente de regroupement pour tenir compte des 2 municipalités dévitalisées dans le cadre de notre demande de Règlement d'emprunt et demande de subvention , dossier à suivre .

Groupe Roches : Rencontre à prévoir suite à l'analyse d'eau que M. Lambert aura effectué au Rang 2 & 3 Ouest.

POLITIQUE FAMILIALE : Nous devrions recevoir le contrat d'entente prochainement, par la suite nous verrons le mode de fonctionnement pour ce projet.

COLLECTE DES GROS REBUTS : 28 septembre 2011.

FORMATION : Discussions sur différents cours qui pourraient être offert à la population concernant les nouvelles technologies de communications (Internet, téléphone cellulaire, guichet automatique etc.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

Résolution numéro 11-09-06-269

Rencontre de travail 26 septembre 2011

Séance régulière 3 octobre 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 11-09-06-270

A 22h45 sur proposition de M. Louis Marie Paris la séance est levée.

_____ Maire _____ Dg/sec.-très./gma

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Municipalité de Les Hauteurs 4^e Rang Est – Ponceau du ruisseau Larivé

Avis est donné, par la présente, que la Municipalité de Les Hauteurs demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ponceau pour le ruisseau Larivé dans le 4^e Rang Est. Ces travaux comprennent notamment les éléments suivants :

- 47 mètres de tuyau de tôle ondulée (T.T.O.) DE 2 400 mm de diamètre ;
- 1 500 mètres carrés de structure de chaussée en matériaux granulaires;
- 140 mètres de glissières de sécurité.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles à compter du 12 septembre 2011 sur le site Internet du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca, au prix de vente établi par l'organisme émetteur.

La responsabilité de la Municipalité n'est aucunement engagée du fait que les avis ou les documents véhiculés par un système électronique contiennent quelque erreur ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents relié à cet appel d'offres.

Pour être considérée recevable, toute soumission devra être conforme aux documents d'appel d'offres, faite sur le formulaire fourni avec le devis et être accompagnée des documents demandés.

Les soumissions dans une enveloppe scellée et portant la mention « Soumissions – 4^e Rang Est, Ponceau du ruisseau Larivé » devront être reçues au bureau de la directrice générale sis au 50, rue de l'Eglise, Les Hauteurs (Québec) G0K 1C0 avant **le 29 septembre 2011 à 11h00 pour ouverture ce même jour au même endroit à 11h05.**

La Municipalité de Les Hauteurs se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de passer outre à tous défauts mineurs que pourrait contenir une soumission et de retrancher certains éléments du contrat.

Donné à Les Hauteurs, ce 8^e jour de septembre 2011

Diane Bernier
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Diane Bernier, en ma qualité de secrétaire-trésorière/directrice générale de la municipalité des Hauteurs, certifie sous mon serment d'office que j'ai don l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 9 heures et 12 heures de l'avant-midi ce 12^{ième} jour du mois de septembre 2011.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12^{ième} jour du mois de septembre 2011.

Diane Bernier,
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale